PORTRAIT

Romuald Genty : LE MAIRE ET LE CRAPAUD CALAMITE

Une carrière de sable rebouchée, vingt mille panneaux, *et des moutons qu'il a fallu faire venir*

9,5 MWc
sur une ancienne carrière de sable

95 %
de l'éclairage public passé en LED

Mézières-lez-Cléry · Loiret

Maire de Mézières-lez-Cléry



Photo Pascal Foulon, photographe de la commune

Mézières-lez-Cléry · 900 habitants

Mézières-lez-Cléry, 900 habitants, au sud-ouest d'Orléans. La carrière de sable a fermé en 2010. Elle a été remblayée, et aucune activité agricole n'a pu s'y installer. Elle porte aujourd'hui deux parcs solaires construits avec VALOREM. Romuald Genty, maire depuis 2020, a repris le dossier de celui qui l'a précédé, et il en parle à tous ses collègues.

2
parcs : Mézières Énergies (2020) et Cléry Énergies (2024)

20 480
panneaux sur près de 15 hectares

12,4 GWh
d'électricité par an

1,1 M€
prêtés par des particuliers, en quatre collectes

DEUX PARCS DANS UNE CARRIÈRE



Photo © Groupe VALOREM

En pleine forêt. Les deux parcs occupent près de 15 hectares de l'ancienne carrière, loin des habitations.

Le déclic

UNE IDÉE DE 2011

La carrière s'arrête en 2010. Le 3 février 2011, le conseil municipal se prononce déjà pour un projet solaire sur cette zone. Il faut attendre janvier 2016 pour que VALOREM vienne le relancer.

Romuald Genty n'en revendique pas l'idée. Il cite son prédécesseur, Daniel Lelait, qui avait eu cette vision au moment de la révision du PLU, en réservant des zones pour les énergies renouvelables. Lui a poursuivi, avec une limite : pour lui, les panneaux n'ont rien à faire sur le patrimoine historique, et le solaire doit rester une énergie parmi d'autres, à côté du nucléaire et de l'éolien.

Le projet

DE 22 HECTARES À 8,6

Les premières études portent sur environ 22 hectares. Les naturalistes relèvent des zones humides au nord et au sud du site. VALOREM les évite et recentre le parc : 8,6 hectares, 5 MWc, à environ 450 mètres des premières maisons. En juillet 2016, un document de présentation part dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Le parc produit à partir de 2020. Pour le second, Cléry Énergies, VALOREM prend trois quarts d'heure avant un conseil municipal pour tout présenter aux élus. Le vote est unanime. Les 4,5 MWc de plus, en panneaux bifaciaux, arrivent à l'été 2024.

Le plus difficile

UNE ESPÈCE PROTÉGÉE

> «Le plus difficile, et moi c'est ce qui m'inquiétait, c'était le crapaud calamite. Une espèce protégée, alors ça fait toujours rigoler. On est à la campagne, en contact direct avec la faune et la flore, donc les petits oiseaux, les petits lapins, ça compte pour nous. Certains de la ville pourraient rigoler, mais nous, c'est important.»
>
> *Romuald Genty*

Les études trouvent ses têtards dans des creux inondés du site. Une mare est creusée pour lui dès le premier parc. Le chantier dérange les lieux, puis, à la visite, l'eau est revenue.

Quand les écologues reviennent étudier le second projet, ils observent plusieurs crapauds autour de la mare.

LES MARES DU CRAPAUD



Photo © Groupe VALOREM

7 500 m². C'est, selon VALOREM, la surface de zones humides créées sur le site, avec des abris de souches et de pierres pour les reptiles.

Ce que ça a changé

LA FERME ET LES LAMPADAIRES

Pour l'usage des chemins communaux pendant les travaux, VALOREM propose un accompagnement technique ou financier. C'est grâce à lui que la commune passe 95% de son éclairage public en LED. Au plus fort de la crise de l'énergie, sa facture d'électricité n'augmente pas. Pour les habitants, la ferme solaire et les lampadaires vont désormais ensemble.

Au démarrage du premier parc, les riverains se voient aussi proposer une électricité locale, 10% sous le tarif réglementé, avec Planète Oui. L'offre n'existe plus.

Un financement participatif est également proposé. En quatre collectes, 1 116 000 euros sont prêtés, dont 806 000 par des habitants du Loiret. Le maire, lui, précise qu'il n'a pas de parts et rien à y gagner.

« Si chacun fait un petit bout, si chacun porte un peu d'énergie, demain on changera peut-être le monde. »

Romuald Genty · maire de Mézières-lez-Cléry



La vie reprend

DE LA FERRAILLE ET DU SILICIUM

> « Avant, j'avais un terrain inerte. On a mis des panneaux. On s'est dit : bon, des panneaux, de la ferraille, du silicium. Eh bien, il a fallu qu'on remette des moutons, puisque la vie reprend. »
>
> *Romuald Genty*

La nature retrouve un peu d'ombre, dit-il, et l'eau suit les panneaux. Les moutons entretiennent aujourd'hui les deux parcs.

En 2025, la commune reçoit le 2e prix français des Trophées de l'électricité renouvelable. Les deux parcs figurent aussi sur la carte des « projets réussis » du portail cartographique des énergies renouvelables, sur Expertises Territoires.

La bataille d'après

LE FONCIER DES PANNEAUX

Romuald Genty est aussi 3e vice-président de la communauté de communes, chargé du PLUi en pleine refonte. La veille de l'entretien, il redit aux élus de réserver des zones pour les renouvelables. Ce qui l'inquiète : l'État compterait les panneaux en consommation foncière, au moment où il faut réduire celle-ci de moitié.

Marie Bové, de VALOREM, précise que des exemptions peuvent être accordées en zone naturelle ou agricole, sous conditions techniques strictes garantissant le zéro artificialisation nette ; l'implantation de parcs solaires est par principe exclue dans les bois et forêts. Le sujet reste ouvert.

Lui aimerait que l'État impose un minimum de panneaux, et que les voisins s'arrangent selon les opportunités et les contraintes de la communauté de communes : Mézières prendrait la part de Mareau-aux-Prés, située au cœur de zones Natura 2000 à fort enjeu écologique.

Le message aux maires voisins

«IL N'Y A RIEN DE TROP PETIT»

«Elle est pas très grande, notre ferme», dit-il. Il répète pourtant à ses collègues d'y aller, petit pas après petit pas.

> «Il faut faire des réunions publiques. Des gens seront peut-être pas contents, mais on cachera rien. Ils auront toutes leurs réponses.»
>
> *Romuald Genty*

Il ajoute, pour ceux qui hésitent : s'ils se posent la question, une partie du problème est déjà résolue.

Mézières-lez-Cléry

FUN FACTS

- Autour des panneaux : des planeurs, une carrière encore en activité et une scierie.
- La commune n'a plus de site internet. Tout passe par son application, qui lui vaut, dit le maire, un prix national de l'innovation.
- « On fait pas la chasse au prix, mais quand on en a, on était à Paris, on était content. »

Votre commune aussi a son projet solaire ?

Écrivez son nom en commentaire.

Sources : entretien du 4 novembre 2026 avec Marie Bové (VALOREM) ; réponses écrites de Romuald Genty ; étude d'impact de 2016 ; brochure VALOREM ; pv magazine ; ici ; INSEE. Texte et citations soumis à sa validation.